

N° 16
ÉTÉ
2024

Agglo — Mag



Votre été dans l'Agglo du Saint-Quentinois

Le Magazine d'information de l'Agglomération du Saint-Quentinois

[AGGLO-SAINTEQUENTINOIS.FR](http://agglo-saintquentinois.fr)

 **AGGLO du
SAINT
QUENTINOIS**
l'Agglo proche de vous !



Cet été l'Agglo se pare des couleurs des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 avec en point d'orgue, le passage de la Flamme Olympique le 17 juillet !

Après le parcours des relayeurs dans la Ville, je vous invite à venir nombreux sur le site de célébration gratuit et ouvert à tous de 15h30 à 19h45 sur la place du marché de Saint-Quentin.

C'est un été insolite qui vous attend au cœur du Saint-Quentinois qui recèle d'activités de loisirs et d'espaces naturels à (re)découvrir en famille ou entre amis : Estival des jeunes, Fêtes du Parc d'Isle, Ciné en plein air. Les piscines et la Bulle sont prêtes à accueillir la foule des beaux jours à venir.

Des animations touristiques sont également proposées par l'Office de Tourisme et des Congrès pour aller à la découverte de notre territoire, ses terres agricoles, ses cours d'eau, son patrimoine naturel et historique sous un autre angle : Chemin de Fer touristique du Vermandois, le petit train de l'été qui fait son retour ou encore à mobylette Motobécane !

La rentrée 2024 arrivera vite, c'est pourquoi nous préparons d'ores-et-déjà l'avenir de la jeunesse : École d'Ingénieur Jules Verne, Institut Supérieur des Sciences et Techniques, BTS Assurance (nouveau), formations au métier de Maître-nageur sauveteur ou Auxiliaire de la périculture, les possibilités de trouver sa voie dans l'Agglo se multiplient.

Les opportunités de trouver un emploi demeurent aussi au cœur de nos préoccupations, et les chantiers se poursuivent en zones d'activités pour accueillir de nouvelles entreprises, assurant ainsi le dynamisme économique et industriel essentiel à la croissance locale.

Je remercie les élus et l'ensemble des services de l'Agglo qui restent pleinement mobilisés en cette période estivale : distribution gratuite de composteurs aux foyers non équipés, récompense du tri du verre via le dispositif Cliiink, découverte du potentiel solaire de votre toiture avec le Cadastre solaire.

Cet été, comme pour toute l'année, si vous souhaitez bénéficier d'une information rapide, le service Agglo J'écoute est à votre disposition par téléphone au 03 23 06 30 06.

Je vous souhaite de passer un été ressourçant, festif et accessible à tous dans l'Agglo du Saint-Quentinois !

Bien chaleureusement

Frédérique MACAREZ

Maire de Saint-Quentin
Présidente de l'Agglomération
du Saint-Quentinois



Soutien aux agriculteurs
- 23 février 2024

Signature du Contrat Ville
- 19 mars 2024



Accueil de la délégation croate de Dugo Selo
- 2 avril 2024

Rigole du Noirieu à Remaucourt
- 8 avril 2024 ©Bruno MINETTE



Lancement officiel de la labellisation Territoire d'industrie
Haute-Picardie - 11 avril 2024

Inauguration de la nouvelle chaîne de production de moteurs
électriques YAMAHA - 27 avril 2024

5 septembre 2024
Journée d'accueil
des étudiants

NOUVEAU

26 septembre 2024
Soirée DJ étudiante

Étudier dans l'Agglo

Une offre de plus de 70 formations diplômantes qui a déjà séduit plus de 2 500 étudiants !

À l'heure où les futurs bacheliers se projettent déjà sur leur première année d'études supérieures, **le Saint-Quentinois se positionne comme une agglomération à taille humaine où il fait bon vivre en tant qu'étudiant.**

■ **Une terre d'accueil pour les étudiants.** Faire ses études à Saint-Quentin, c'est vivre dans un cadre authentique fait d'espaces de respiration en plein cœur de Ville (Parc d'Isle, Champs-Élysées). C'est aussi profiter d'une vie culturelle et sportive riche avec de nombreuses animations le week-end, dans une ambiance créative et festive.

■ **Des infrastructures de qualité pour bouger et s'épanouir au quotidien, à moindre coût.** Se loger et se distraire à Saint-Quentin pour un coût mensuel inférieur de 300 € par rapport aux capitales régionales, c'est possible ! L'Agglo du Saint-Quentinois dispose d'un service de mobilité complet, avec des transports urbains proposant une offre spéciale étudiante (16,50 €/mois sur 10 mois).

■ **Des formations ouvertes à tous, en formation initiale ou en alternance, et des partenaires économiques au rendez-vous.** Plus de 70 cursus d'enseignement supérieur sont proposés du BUT au BTS, de la Licence au Master jusqu'aux formations d'ingénieurs, dans des filières d'excellence comme l'audiovisuel, le commerce, l'industrie, l'informatique ou la logistique.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2012, le territoire a choisi de développer un écosystème tourné vers l'innovation robotique et numérique, en s'appuyant sur son tissu industriel, mais aussi sur ses filières de formations technologiques, au premier rang desquels figure **l'Institut Supérieur des Sciences et Techniques (Insset)** émanant de **l'Université Picardie Jules Verne**, situé sur le site du Campus universitaire de Saint-Quentin.

L'Insset forme de la Licence au Master dans 5 filières porteuses d'emplois afin de permettre aux étudiants d'assurer leur avenir dans un métier passionnant, innovant et recherché. **Plus de 90% des étudiants sont recrutés dès la fin du Master !**

insset



Renseignements :
48 rue d'Ostende
Saint-Quentin - 03 23 62 89 59
scolarite@insset.u-picardie.fr

Se former dans l'Agglo

Des acteurs de l'emploi et de la formation à votre écoute, pour travailler dans les filières porteuses d'emplois et d'avenir.

ET BIENTÔT DE NOUVELLES FORMATIONS SUR DES MÉTIERS EN PÉNURIE !

Chaque année, l'Agglo du Saint-Quentinois octroie une subvention de fonctionnement d'un montant de 450 000 € à **Itinéraire Emploi**. Partenaire majeur de la formation sur le territoire, cette association accueille et oriente les demandeurs d'emploi, les salariés, et les créateurs d'entreprises. L'une de ses missions consiste également à accompagner les entreprises dans leurs différentes phases de développement, notamment en matière de ressources humaines.

Pour cela, **Itinéraire Emploi met en place des formations sur mesure** répondant aux besoins des entreprises du territoire afin qu'elles puissent disposer rapidement d'une main d'œuvre qualifiée et opérationnelle.

L'Agglo a sollicité Itinéraire Emploi pour mettre en place un BTS Assurance en alternance dès la rentrée 2024.

Porté par Laho Formation dans les locaux de la CCI de Saint-Quentin. Il s'agit de pallier les difficultés de recrutement rencontrées dans le domaine assurantiel et d'ouvrir des perspectives de formation à horizon 2026 au niveau Licence, en alternance, permettant la spécialisation au métier d'agent général d'assurance dès la rentrée 2026.

Des formations au métier de Maître-nageur sauveteur et Auxiliaire de puériculture sont également envisagées compte tenu des besoins identifiés sur le territoire.



ITINÉRAIRE EMPLOI
Agile pour tous

Renseignements :
58 bd Victor Hugo Saint-Quentin - 03 23 06 10 10
accueil@itineraire-emploi.fr



Travailler dans l'Agglo

La labellisation Territoire d'industrie Haute-Picardie

Le Territoire d'industrie Haute-Picardie, dont le lancement officiel s'est déroulé le 11 avril dernier à la Chambre de Commerce et d'Industrie, **est une véritable opportunité pour les entreprises locales afin de prendre connaissance des dispositifs d'aide à la réindustrialisation.**

Les élus et acteurs de l'emploi et de la formation travaillent de concert à l'échelle du territoire Haute-Picardie qui regroupe 5 collectivités (Agglomération du Saint-Quentinois, Agglomération de Chauny-Tergnier-La Fère, Communautés de communes de l'Est de la Somme, de la Haute-Somme et Terre de Picardie) **sur un bassin de population de 200 000 habitants.**

Cette labellisation qui court jusqu'en 2027 est **une reconnaissance du potentiel industriel de notre territoire et de l'excellence des savoir-faire et des compétences des salariés.**

C'est également une opportunité de travailler collectivement (État, collectivités, chefs d'entreprises) pour développer la production industrielle tout en accélérant la transition écologique et énergétique de nos industries.



10 vélos électriques en libre-service dans l'abri vélos de la gare de Saint-Quentin



Yamaha CROSSCORE-RC

YAMAHA élabore le vélo électrique du futur dans l'Agglo

L'usine YAMAHA implantée dans la zone d'activités économiques Rouvroy-Morcourt vient de lancer une nouvelle chaîne de production d'assemblage de moteurs électriques pour vélos à assistance électrique. **En fonctionnement, la ligne produira un moteur toutes les 2 minutes, soit 350 à 400 moteurs par jour.**

Acteur historique du territoire (ex-MBK), **YAMAHA s'engage en faveur d'une fabrication locale pour mieux répondre aux besoins de ses clients français et européens ainsi qu'aux enjeux du développement durable.** L'investissement de 4 M€ consenti par le groupe a engendré des embauches dans cette usine qui compte 650 salariés.

Zones d'Activités Économiques :

Des chantiers en cours et des emplois à la clé !



AUNDE France, dernier fabricant de textile automobile français, est en train de construire une nouvelle usine de production de 10 000 m², dont les travaux ont débuté en début d'année. C'est un investissement de 15 M€ pour moderniser le process de production de textiles techniques destinés au marché automobile et ferroviaire.



PROUDREED participe activement au développement économique du territoire en proposant un programme immobilier flexible et innovant à destination de la petite industrie et de l'artisanat. 10 cellules modulaires sont en cours de construction et devraient être livrées pour la rentrée 2024. La commercialisation des futurs locaux d'activités est en cours.



MK ENERGIES, concepteur et intégrateur de solutions dans les métiers de l'énergie à destination de l'industrie, intégrera prochainement sa nouvelle agence située au cœur du Parc des Autoroutes. C'est un bâtiment composé d'ateliers et de bureaux flambants neufs qui est sorti de terre en à peine 1 an. L'entreprise poursuit son ancrage local avec des perspectives d'augmentation des effectifs d'ici 5 ans.



BOIS ET MATÉRIEUX du groupe Chausson, plateforme logistique de matériaux de construction, sera un nouvel acteur opérationnel sur le territoire à compter de la rentrée de septembre prochain. Des recrutements sont en cours pour trouver les futurs collaborateurs qui distribueront de l'outillage et du matériel aux professionnels du secteur du bâtiment ainsi qu'aux particuliers.

Tri des déchets et recyclage du verre

Des outils **gratuits** à votre disposition pour réduire la production de déchets sur le territoire

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément à la réglementation européenne et à la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire de 2020, **les biodéchets doivent être triés à la source.**

1/3 de nos poubelles est encore constitué de biodéchets :

- **Déchets végétaux** : tonte de pelouse, branches, feuillages
- **Déchets alimentaires** : épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œuf, marc de café...

L'Agglomération du Saint-Quentinois est engagée dans un programme local de **prévention des déchets**. Son objectif est de mobiliser les acteurs du territoire pour favoriser les changements de pratiques afin d'amplifier la réduction des déchets. Voici quelques gestes et habitudes du quotidien que vous pouvez adopter !

LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Plusieurs solutions existent pour séparer les biodéchets des ordures ménagères classiques, en fonction de la typologie de votre habitat.

- **Le compostage individuel si vous êtes en logement avec un jardin au ménage du territoire.**
- ▶ Plus de 1200 composteurs seront à nouveau distribués gratuitement aux ménages du territoire lors de permanences de distribution en juillet et août 2024.
- **Le compostage partagé ou de proximité à l'échelle d'un quartier.**
- **La collecte en apport volontaire via des bornes appelées « abris bacs ».**
- ▶ Ces dispositifs sont mis en place progressivement en concertation avec les habitants, les bailleurs, les communes et Valor'Aisne, le syndicat responsable du traitement des déchets à l'échelle de l'Agglo.
- **Les déchèteries pour les déchets végétaux.**

Plus d'informations sur :

📍 agglo-saintquentinois.fr

Cliiink® : Trier le verre est récompensé

Avec Cliiink®, chaque déchet en verre trié et jeté dans un conteneur de collecte rapporte des points, convertibles en **bons d'achats ou chèques cadeaux à utiliser chez les commerçants et artisans locaux**, ainsi qu'auprès d'enseignes nationales.

« Cliiink® » ! C'est le bruit que fait une bouteille de verre lorsqu'elle tombe dans un conteneur. C'est aussi le nom de l'application développée par Terradona.

Le principe de l'application Cliiink® ? Réhabiliter la consigne, qui permettait auparavant au consommateur de gagner quelques centimes lorsqu'il ramenait une bouteille en verre, en proposant le premier programme de récompense du geste de tri en France. **Chaque emballage trié et déposé dans une colonne de tri équipé du système Cliiink® rapporte en effet des points convertibles en chèques cadeaux ou bon d'achats.**

Pour commencer à cumuler des points (**1 contenant en verre déposé = 1 point**) et booster votre pouvoir d'achat, téléchargez gratuitement l'application mobile Cliiink®, ou demandez une carte Cliiink® à l'Agglo.

- **Aujourd'hui, 17 kg de verre par habitant et par an finissent en décharge, alors que bien triés, ils pourraient être recyclés à l'infini !**
- **1 tonne de verre triée = 500 kg de CO₂ économisés**
- **Le recyclage du verre est la meilleure solution pour limiter notre impact environnemental.**

Téléchargez
l'application Cliiink®



Cliiink® comment ça marche ?

Les étapes pour les usagers



1 Je télécharge l'application Cliiink® et je m'inscris



4 Sur l'application ou le site Cliiink® je consulte les offres disponibles



2 Je me connecte en Bluetooth sur un conteneur équipé



5 J'échange mes points Cliiink® contre l'offre de mon choix en cliquant sur «Souscrire»



3 Je tri mon verre, 1 dépôt = 1 point. (Les points sont crédités en 24 à 48h)



6 En magasin, je présente mon coupon au commerçant (à retrouver dans le menu «Mes offres»).

Rappel des consignes de tri



La borne intelligente Cliiink® indiquera :

☀️ **par un signal vert** que l'emballage est conforme, l'utilisateur gagne alors 1 point

☹️ **par contre, un signal rouge** indiquera qu'un emballage n'est pas conforme.

⚠️ **Déchets non autorisés :**
vaisselle, ampoules, miroirs, vitres...



DÉCOUVREZ LE POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE TOITURE en un clic!



PARTICULIERS • ENTREPRISES • EXPLOITANTS AGRICOLES

Afin de favoriser le déploiement de l'énergie solaire sur son territoire, l'Agglo du Saint-Quentinois a mis en place un outil **gratuit** permettant de connaître le potentiel solaire des bâtiments. Le cadastre solaire est une cartographie complète et précise de notre potentiel solaire.

ESTIMEZ LE POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE TOITURE !

Grâce à une modélisation 3D du territoire, il est désormais possible de déterminer le potentiel solaire de chaque mètre carré des toitures et parkings.

Le potentiel solaire représente la quantité d'ensoleillement captée par votre toiture. Pour exploiter cette énergie solaire, vous pouvez faire installer des panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques :

- **Solaire photovoltaïque** : destiné à produire de l'électricité pouvant être auto-consommée et/ou vendue et injectée sur le réseau.
- **Solaire thermique** : conçu pour générer de l'eau chaude, couvrant ainsi une partie de vos besoins, le reste étant assuré par un dispositif d'appoint.

Le cadastre solaire est mis gratuitement à disposition de la population. Il suffit de saisir votre adresse, de sélectionner votre toiture, et vous obtiendrez toutes les informations nécessaires pour évaluer le potentiel solaire et la viabilité de votre projet. **Vous pourrez également rentrer en contact avec des installateurs certifiés.**



Flashez le QR code pour accéder à cet outil !
agglo-saintquentinois.fr
03 23 06 30 06

Décommissionnement du réseau cuivre à horizon 2030

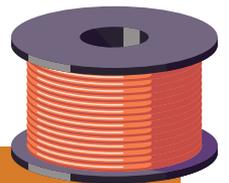
POUR PASSER DU CUIVRE À LA FIBRE OPTIQUE, C'EST MAINTENANT !

Au travers du Programme CANOPÉE « Du Cuivre au Très Haut Débit », ORANGE a annoncé sa volonté de fermer le réseau cuivre à horizon 2030, selon un plan de fermeture déjà à l'œuvre dans certaines communes de l'Agglo.

Le décommissionnement (ou démantèlement) du cuivre fait suite à l'évolution des usages qui s'accroissent avec des besoins en débits exponentiels. **Cela consiste à la suppression de toutes les lignes analogiques et ADSL. Tout le monde peut donc être concerné : particuliers, entreprises, associations, administrations, etc...**

À l'arrêt de la commercialisation du réseau cuivre succèdera la fermeture technique (arrêt des services), impliquant de **migrer vers le réseau fibre optique déjà déployé à plus de 95% sur le territoire de l'Agglomération du Saint-Quentinois.**

Pour migrer vers la fibre optique, nous vous invitons à vous rapprocher de votre fournisseur d'accès internet, et à signaler à Agglo J'écoute toutes difficultés de raccordement rencontrées.



Vigilance/Lutte contre la fraude :

Lors de l'opération de démantèlement, les câbles en façade des habitations ne seront pas enlevés et aucun technicien ne doit entrer dans les foyers.



Saint-Quentin accueille la Flamme Olympique

Les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques constituent les plus grands événements sportifs mondiaux mais aussi une extraordinaire aventure humaine. La Ville de Saint-Quentin, déjà labellisée Terre de Jeux avec le référencement de son pôle sportif comme Centre de Préparation Paris 2024, se réjouit et est fière d'avoir été choisie comme ville étape du Relais de la Flamme Olympique.

L'accueil de la Flamme Olympique est un moment exceptionnel, une grande fête populaire avec des animations sportives, bien sûr, mais aussi des concerts, de la danse et des spectacles tout le long de son parcours.

L'accueil de la Flamme Olympique, c'est aussi la reconnaissance de la sportivité des associations et des clubs saint-quentinois par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques qui leur donne ainsi une magnifique occasion de mettre en valeur le formidable engagement de leurs adhérents et de leurs bénévoles pour faire vivre le sport sur le territoire saint-quentinois.

Le 17 juillet prochain, tous ensemble, fêtons le passage de la Flamme Olympique sur le territoire !

Plus d'informations sur :
[i agglo-saintquentinois.fr](http://agglo-saintquentinois.fr)

LE PARCOURS DE LA FLAMME OLYMPIQUE

MERCREDI 17 JUILLET 2024



SITE DE CÉLÉBRATIONS

- 15h30** Ouverture au public
- 16h-17h30** Concerts et danse
- 18h-19h** Animation des parrains
- 19h** Haie d'honneur devant le chaudron
- 19h30** Arrivée du dernier relayeur et allumage du chaudron
- 20h** Fermeture du site



Un pôle d'animations au cœur de la nature

Programme Parc d'Isle 2024



Le parc d'Isle est un espace de promenade et de loisirs fréquenté chaque année par plus de 500 000 visiteurs qui viennent profiter de ses espaces de pique-nique, de son parcours accrobranche, de ses aires de jeux et de ses sentiers de découverte pour se détendre, faire du sport, se promener ou, tout simplement, profiter de la beauté du site. Outre les loisirs, le parc d'Isle a pour vocation d'attirer l'attention sur la fragilité de la biodiversité. A travers son centre de sauvegarde de la faune sauvage, son parc animalier et la réserve naturelle nationale des marais d'Isle, le parc d'Isle constitue un extraordinaire outil de sensibilisation à l'environnement.

Afin de permettre aux visiteurs de profiter au mieux de la beauté du site et des trésors naturels qu'il recèle, le parc d'Isle propose un programme articulé autour de nombreuses visites et animations. Par exemple, accompagnés par un guide, **les visiteurs partiront pour une balade pédestre à la (re)découverte de la faune et de la flore locales ou à bord d'un bacôve** pénétrant au cœur des marais d'Isle pour observer au plus près leurs habitants. De même, à l'invitation des guides et des soigneurs, ils découvriront **les coulisses de l'Isle Sauvage** à l'occasion d'une visite privée des loges des suricates et des potamochères ou de la zone technique avec sa cuisine et son infirmerie.

Plus d'informations sur :
[i agglo-saintquentinois.fr](https://agglo-saintquentinois.fr)

Les animations se poursuivent tout l'été au Parc d'Isle

ESTIVAL DES JEUNES

! Samedi 6 juillet • 14h à 22h

Commencer les vacances en faisant la fête ! C'est ce que propose l'Estival des Jeunes, évènement ludique ouvert à tous et entièrement gratuit. Au programme, un village créatif avec des animations, des jeux, des défis sans oublier les deux temps forts : le **Color Run**, course festive rythmée par des jets de poudre colorée, et le **Summer Break**, soirée musicale animée par la Fun Radio. Divertissement et bonne humeur garantis !

LA FÊTE DU PARC

! Dimanche 7 juillet • 10h à 20h

Cette grande journée de festivités gratuites, dédiée au parc d'Isle et à ses engagements en matière de préservation de la nature, est une invitation à venir se divertir, s'oxygéner et se détendre en famille, solo ou entre amis mais aussi à apprendre à mieux protéger l'environnement. Au programme, **concerts, spectacles, ateliers découverte, animations, structures gonflables et bien d'autres surprises** vous attendent pour un début de vacances estivales joyeux et revigorant au cœur de la nature. À ne pas manquer !

CINÉ PLEIN AIR

! Vendredi 23 et samedi 24 août

Que diriez-vous de regarder un film, confortablement installé dans l'herbe ou sur un transat, sous les étoiles dans le cadre enchanteur du parc d'Isle ? Le cinéma en plein air fait son grand retour. Pour cette 4^{ème} édition du Ciné Plein Air, les équipes du parc d'Isle vous proposent deux soirées ciné, entièrement gratuites, autour de la thématique de la nature. Une petite faim avant le film ? Food trucks, popcorn et autres confiseries feront le bonheur des petits comme des grands !





Sport, détente et bien-être

Avec deux piscines et une base de loisirs, les adeptes de la natation et des animations aquatiques ont de quoi se réjouir ! Cet été encore, la piscine Jean-Bouin, la piscine de Gauchy et la Bulle s'apprêtent à accueillir la foule des beaux jours. Petits ou grands, baigneurs tranquilles ou sportifs, solo, en famille ou entre amis, vous y trouverez de quoi passer d'agréables moments.

Équipée d'un ascenseur et d'un guidage du parvis jusqu'à l'établissement, d'un cheminement accessible jusqu'aux bassins, d'un système de mise à l'eau pour les personnes à mobilité réduite ainsi que d'installations sanitaires adaptées, la piscine Jean-Bouin est totalement accessible à tous.

Cet été, la piscine Jean-Bouin se met à l'heure des JO de Paris 2024 avec, du 26 juillet au 11 août de 15 h à 16 h, un "défi Chrono JO" qui promet de belles courses. Il est à noter que les tarifs n'ont pas augmenté depuis la réouverture de l'équipement après les travaux en 2021.

Comprenant trois bassins, la piscine de Gauchy, pour sa part, propose aux petits comme aux plus grands de nombreuses activités sportives et ludiques originales.

PISCINES

Agglo du Saint-Quentinois

Horaires

PISCINE JEAN-BOUIN

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : **12h - 19h**
- Dimanche : **8h30 - 12h30**

PISCINE DE GAUCHY

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : **8h30 - 13h30**
- Samedi : créneaux Bébés nageurs : **9h30 - 10h45 / 11h15 - 12h30**
- Dimanche : **8h30 - 12h30**

La Bulle

Ambiance vacances côté Bulle où vous profiterez de la zone de baignade pour nager dans une eau à température idéale, où vous vous amuserez avec le toboggan, la rivière à bouées, le bassin ludique, la pataugeoire ou la structure gonflable aménagée sur la terrasse, à moins que vous ne choisissiez tout simplement de vous laisser aller au farniente, bref, de bronzer tranquillement dans le solarium.

Peut-être, d'ailleurs, aurez-vous envie de tout cela à la fois !

Plus d'informations sur :

 agglo-saintquentinois.fr





Place nette au port de plaisance de Saint-Quentin

Les anciennes friches commerciales situées au sein de l'emprise portuaire et à l'abandon depuis plusieurs années sont en passe d'être démolies. Après une phase de curage des matériaux amiantés, les bâtiments seront ensuite démolis avant que les terrains ne soient remblayés de terre naturelle, en attendant la réalisation d'un projet d'aménagement global.

C'est un projet soutenu de longue date par l'Agglomération du Saint-Quentinois, dans le cadre de la stratégie de développement du tourisme fluvial, c'est-à-dire avec la volonté de mettre en lien les activités liées à la voie d'eau et celle de ses berges. Les Voies Navigables de France portent cette opération estimée à 382 000 €.

Le port de plaisance a vocation à devenir un lieu touristique, avec des services aux plaisanciers et des espaces dédiés aux pêcheurs. Sur cette emprise de 16 ha, l'Agglo a l'ambition d'y développer les mobilités douces et un cadre de vie apaisé laissant une large place à la végétation en cœur de ville.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Conseil départemental de la Somme réalise actuellement les travaux nécessaires à la remise en navigation de la section Offoy <-> Saint-Simon du Canal de la Somme et la finalisation de la Véloroute « Vallée de la Somme ». Dans le cadre de sa politique de développement du tourisme fluvial, et en lien avec les orientations du Schéma Directeur Cyclable, l'Agglo a lancé en 2024 les études préalables à la requalification du chemin de halage dans l'objectif de développer la continuité cyclable le long du Canal de Saint-Quentin.



Les sorties insolites DE L'OFFICE DE TOURISME



Le Chemin de Fer Touristique du Vermandois

Découvrez le paysage du Saint-Quentinois et de la vallée de l'Oise à bord d'un train des Années 20. Le train partira de Saint-Quentin et vous emmènera jusqu'à Mézières-sur-Oise avant d'entamer le voyage retour. En simple balade, en mode goûter ou en version apéro, il y en a pour tous les goûts ! Départ au dépôt de l'association du Chemin de Fer Touristique du Vermandois - Zone Saint-Lazare.

Horaires : 13h45 - 15h45 - 17h45 - Dimanches 7 juillet - 18 août et 15 septembre.



Le train de l'été, visite guidée de la ville en petit train

Embarquez à bord du train de l'été pour une visite commentée d'une heure à travers la ville. Accompagnés d'un guide passionné, découvrez les lieux emblématiques et les secrets de notre cité. Que vous soyez habitant ou visiteur, laissez-vous séduire par cette expérience ! Départ devant l'hôtel de ville.

Horaires : 10h et 11h - Mardis 9, 16, 23, 30 juillet et 6 août - Vendredis 12, 19, 26 juillet et 2 et 6 août.



City & Mobylette

Découvrez Saint-Quentin au guidon d'une mobylette Motobécane ! Mettez votre casque, enfillez vos gants, 3 coups de pédale... et vous voilà parti à la vitesse folle de 45 km/h pour vivre une expérience unique et exclusive. Accompagné par l'Amicale Motobec'Aisne - Saint-Quentin, vous découvrirez ainsi la ville de manière originale. Départ place de la Liberté. Durée de la visite : environ 2 heures 30.

Horaires : 9 h et 14 h 30 - Samedis 6 et 20 juillet, 17 et 24 août, 7 et 28 septembre.

Tarif 38€/personne



Agglo j'écoute, être présents à vos côtés

L'Agglo agit pour faciliter le quotidien des habitants du Saint-Quentinois. Chaque jour, le territoire se modernise un peu plus et pour que son évolution bénéficie à tous, celle-ci a besoin d'être accompagnée d'une grande proximité et de la réactivité des services de la collectivité.

C'est l'esprit du service Agglo j'écoute, guichet unique téléphonique qui, comme son nom l'indique, est à votre écoute pour **bénéficier d'une information rapide ou être orienté vers le bon interlocuteur.**

Une question sur l'eau, l'assainissement, les déchets, l'environnement, le transport, l'urbanisme, le développement économique ou toute autre compétence de l'Agglo ? Une anomalie à signaler ? Une réclamation à faire ? Agglo j'écoute est là pour vous ! Il vous suffit de composer le **03 23 06 30 06, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30.**

AGGLO J'ÉCOUTE EN QUELQUES CHIFFRES

-49 686 appels traités en 2023, soit en moyenne **4 141 appels par mois** et environ **207 par jour.**

-55% des demandes traitées concernent la **thématique de l'eau.**

-11 248 appels traités entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 mars 2024.



La proximité et l'écoute offertes aux administrés sont essentielles au développement du territoire et à la réactivité du service public.

FABIEN BLONDEL

Maire de Lesdins
Conseiller communautaire délégué
chargé des relations avec les usagers



Tous engagés, tous acteurs ! Adoptez une démarche éco-responsable

VOUS ORGANISEZ UN ÉVÈNEMENT SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLO ? ENGAGEZ-VOUS DANS UNE DÉMARCHÉ VERTUEUSE EN COMPLÉTANT LA CHARTE DES MANIFESTATIONS ÉCORESPONSABLES !

Sur la base du volontariat, ce document invite tout type d'organisateur de manifestations sur le territoire (associations, entreprises, collectivités) à respecter plusieurs engagements tels que :

- Favoriser le covoiturage, les mobilités douces comme la marche et le vélo et communiquer sur les offres de transport public,
- Mettre en place le tri des déchets recyclables et veiller à la qualité du tri,
- S'assurer qu'il n'y plus de déchets sur le site après la manifestation,
- Économiser au maximum les énergies.

Cette charte évolutive invite les acteurs locaux à respecter et à diffuser, à leur rythme et en adéquation avec leurs moyens, les bonnes pratiques auprès des habitants du territoire.

C'est une invitation à faire preuve de bon sens et à respecter les valeurs et les principes environnementaux fondamentaux pour **limiter l'impact de nos activités sur la biodiversité.**

Il vous suffit de compléter cette charte ou de contacter directement Agglo J'écoute pour indiquer vos besoins, et **la collectivité mettra à votre disposition les équipements de collecte des ordures ménagères et de tri sélectif adéquats** : point d'apport volontaire, sacs jaunes, bac roulant, poubelle double flux.

N'hésitez plus, adoptez un comportement plus responsable en utilisant cette charte pour démontrer votre engagement environnemental et social !

MERCI AUX PHOTOGRAPHES AMATEURS SAINT-QUENTINOIS POUR L'ENVOI DE LEURS PHOTOS !



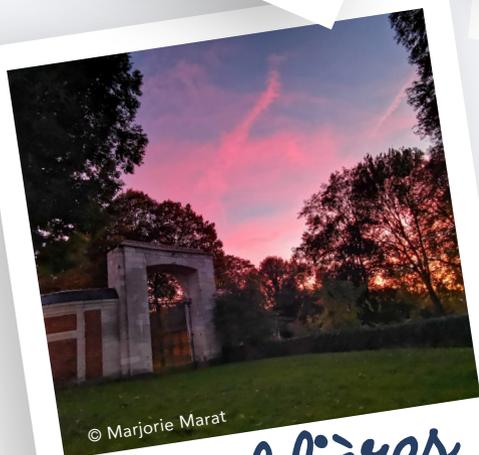
© Elvina Herbin
Fonsomme



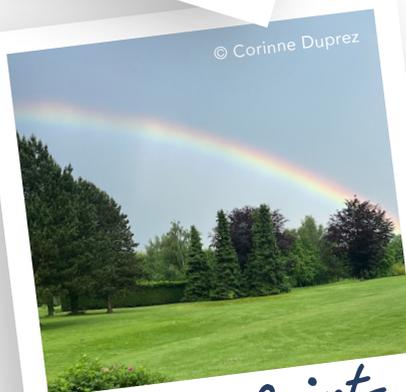
© Ombéline Vercaigne
Clastres



© Léonie Berna
Saint-Quentin



© Marjorie Marat
Homblières



© Corinne Duprez
Mesnil-Saint-Laurent

TRIBUNES POLITIQUES

L'Agglo, un espace de solidarité au service des communes et de leurs habitants.

Avec deux crèches multi-accueils qui font le plein et une école de musique et de danse qui rencontre un vif succès, l'Agglo répond à un réel besoin des parents résidant en milieu rural et qui ont besoin d'un service de proximité de garde d'enfants et d'activités de loisirs. Cet été, un séjour vacances pour les ados âgés de 13 à 17 ans est organisé à Merlimont : activités sportives, de plein air et de bord de mer sont au programme ! Les accueils de loisirs communautaires destinés aux enfants de 3 à 12 ans font également leur retour du 8 juillet au 2 août prochains.

Forte de sa compétence Eau et Assainissement, l'Agglo lance un vaste chantier visant à créer une interconnexion des réseaux entre Grugies et Seraucourt-Le-Grand afin de sécuriser la distribution d'eau potable sur 12 communes du territoire. Le coût total de cette « Autoroute de l'eau » s'élève à 550 000 €. Au global, ce sont 5,5 M€ que l'Agglo investira en 2024 pour la modernisation des réseaux des communes et la protection de la ressource en eau !

Grâce à un budget construit sur des bases saines, l'intercommunalité se positionne comme un atout sur lequel chaque administré peut compter. Pour assurer à chacun un cadre de vie paisible et épauler les maires dans l'application de leurs pouvoirs de police, l'Agglo renforce sa Brigade Intercommunale de l'Environnement avec le recrutement d'un second garde champêtre. Cette solidarité avec les communes membres s'exprime aussi à travers la mise en œuvre d'un partenariat avec le Parquet du Tribunal Judiciaire de Saint-Quentin afin d'inciter les jeunes du territoire ayant commis une infraction à s'engager dans une démarche réparatrice et de prévention de la récidive.

Les élus de la majorité démontrent, une fois de plus, qu'ils sont à l'écoute des problématiques du territoire et qu'ils agissent quotidiennement de manière responsable.

La Majorité

Biodéchets : la droite locale est dans l'inaction

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités sont tenues de mettre en place le tri à la source des biodéchets. Les biodéchets correspondent aux restes de repas, aux épiluchures, aux déchets issus de l'entretien des jardins (déchets verts). Si notre communauté d'agglomération distribue des composteurs individuels, quelle réponse apporte-t-elle aux personnes qui n'ont pas de jardin ? Aucune.

Pourtant, des solutions existent et sont déjà mises en place dans de nombreuses autres villes. Cela passe par l'installation de composteurs collectifs, accompagnée de la formation de personnes aptes à accompagner leur utilisation. Des bornes pour les déchets alimentaires pourraient aussi être proposées. Ces bornes fermées n'attirent pas les rongeurs et ne sont pas odorantes. Une valorisation énergétique de ces déchets en biogaz est ensuite possible.

La présidente de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinoise dit se méfier de ces solutions qui fonctionnent. En réalité, la majorité actuelle n'a jamais souhaité anticiper ni s'impliquer sur la gestion des biodéchets, ni d'ailleurs sur la transition écologique. Nous regrettons une fois encore que la question environnementale, qui devrait être au cœur des politiques publiques, ne soit pas prise en compte par des élus décidément toujours en retard sur le bien-être au quotidien des habitants et des habitantes.

Julien CALON, L'Alternative pour Saint-Quentin

Ordures ménagères

La TEOMI, Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative, sera mise en vigueur à partir de 2028 sur notre territoire.

Pour la Majorité intercommunale saint-quentinoise, cette TEOMI est une nécessité, rien que sur le plan budgétaire, vue l'augmentation des coûts de traitement des déchets.

Cet argument, comme l'argument écologique culpabilisant, peut s'entendre mais dans le cadre d'une pédagogie de grande ampleur, un accompagnement de la population, une campagne de communication efficace et adaptée et de proximité.

Ne laissons pas nos concitoyens livrés à eux-mêmes face à cette TEOMI.

Commençons par aborder des sujets simples et concrets : les poubelles sur les trottoirs en permanence, les dépôts sauvages qui existent, autant dans la ruralité qu'en pleine ville, et qui risquent de s'amplifier avec une TEOMI mal préparée...

2028, ça va arriver très vite.

Toutes ces questions, nous les aborderons avec la Majorité intercommunale.

Vous préparer, c'est vous protéger.

Sébastien ANETTE, Rassemblement National

COVID, guerre en Ukraine, environnement, tout est bon pour augmenter les tarifs et nous faire payer. Les politiques locales n'échappent pas à la règle.

Sous prétexte de normes imposées par l'État ou l'Union européenne, la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinoise joue son rôle de courroie de transmission. C'est le cas aujourd'hui pour le remplacement de la « Taxe d'ordures ménagères » par la « Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative », comprenez que vous serez incités financièrement à moins jeter dans la poubelle, en tout cas dans la vôtre.

Des communes environnantes en font déjà l'amère expérience. Il ne reste que 10 ou 12 levées par an (si vous en voulez plus, vous payez une surtaxe, si vous oubliez de rentrer votre poubelle, elle sera ramassée et vous payez aussi la surtaxe). C'est un recul inacceptable, autant sur nos conditions de vie que sur la question sanitaire.

D'autant plus que le montant de la TEOMI continuera d'augmenter. La mesure a été adoptée chez nous en novembre. Seul le Parti communiste a voté contre. Une pétition demandant son retrait circule et a déjà recueilli de nombreuses signatures. Nous vous invitons à la signer et à venir en discuter avec nous sur la Fête des Libertés les 6 et 7 juillet au stade Plein Air de Saint-Quentin.

Aurélien JAN, Conseiller communautaire PCF

L'Agglo du Saint-Quentinois
vous souhaite

un bel été !

